

(Communiqué)

association des agences
conseil et création



Paris, le 8 juin 2026

L'AACC publie une nouvelle édition de son guide RSE pour accélérer la transformation des agences de communication

Face aux nouvelles attentes sociétales, réglementaires et économiques, la Commission RSE de l'AACC publie une version actualisée de son Guide RSE. Pensé comme un outil pratique, accessible et opérationnel, il accompagne les agences conseil et création dans la structuration de leur démarche de responsabilité sociétale et environnementale, quels que soient leur taille ou leur niveau de maturité.

Huit ans après une première édition devenue une référence pour de nombreuses agences, la Commission RSE de l'AACC dévoile une version entièrement actualisée de son Guide RSE. Depuis 2018, les enjeux de responsabilité se sont renforcés ; les attentes des collaboratrices et collaborateurs, des annonceurs, des citoyennes et citoyens ont évolué ; les obligations réglementaires se sont multipliées. Dans ce contexte, la RSE n'est plus seulement un cadre d'action : elle constitue un levier de transformation durable, de création de valeur et de différenciation pour les agences pour renforcer leur attractivité, leur impact et la confiance qu'elles inspirent à leurs parties prenantes.

Caroline Darmon (directrice RSE - Publicis Groupe en France et Publicis Conseil) et **Luc Wise** (président fondateur - The Good Company), coprésidents de la Commission RSE de l'AACC déclarent « La RSE n'est plus un sujet périphérique. Elle est devenue un enjeu stratégique pour les agences, leurs collaborateurs et leurs clients. Elle doit désormais irriguer l'ensemble de la chaîne de valeur, qu'il s'agisse des messages que nous produisons, des campagnes que nous diffusons ou du fonctionnement même de nos agences. Il n'existe pas de modèle unique : chaque agence avance à son rythme, en fonction de sa taille, de ses métiers et de ses priorités. Avec ce guide, notre ambition est de donner à toutes les agences les repères, les outils et les ressources nécessaires pour passer à l'action et inscrire leur engagement dans la durée. »

Un guide pratique pour passer à l'action

Conçu comme un mode d'emploi, le guide aide les agences à comprendre les enjeux de la responsabilité, à définir leurs priorités et à structurer une démarche durable. Il propose des repères méthodologiques, des exemples concrets et des ressources :

- **comprendre** les fondamentaux de la RSE ;
- **identifier** les enjeux spécifiques aux métiers de la communication ;
- **construire** une démarche adaptée à son organisation ;
- **mobiliser** les équipes ;
- **déployer** des actions concrètes ;
- **valoriser** ses engagements de manière responsable ;
- **s'orienter** parmi les labels, certifications et dispositifs existants.

Trois leviers d'actions prioritaires pour les agences

Le guide accompagne les agences dans la mise en œuvre d'actions autour de trois principaux domaines :

- **les messages responsables**, afin de promouvoir une communication plus inclusive, éthique et porteuse de changements positifs ;
- **la production et la diffusion responsables**, pour réduire les impacts environnementaux des campagnes et des contenus ;
- **le fonctionnement de l'agence**, en intégrant les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance au cœur de l'organisation.

Le Guide RSE de l'AACC est disponible gratuitement pour l'ensemble des agences et professionnels du secteur : [lien de téléchargement](#).



REMERCIEMENTS

L'AACC remercie tout particulièrement pour leur travail sur ce guide, **Olivier Bailloux**, (Head of Strategic Planning - Saatchi & Saatchi), **Agathe de Cordoue** (directrice générale adjointe - Agence Babel) et **Katherine Surin** (cheffe de projet - Agence Babel), ainsi que les membres de la commission RSE qui ont participé à sa rédaction et aux multiples relectures.

À PROPOS AACC

L'association des agences conseil et création est un syndicat professionnel créé en 1972. L'association représente et fédère les professionnels autour des enjeux majeurs que sont : la valeur de nos métiers, l'attractivité de nos agences et la responsabilité. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.

CONTACT

RSE : Marie Gabrié - mgabrie@aacc.fr

Presse : Annabelle Rousseau - arousseau@aacc.fr